

**URGENCE SIGNALEE**

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union – Discipline – Travail

Direction des Ressources Humaines



Tél : 20-21 90 47

Abidjan, le

**19 MAI 2017**

**11-11-11-11-11**  
N° 1121 /MENET-FP/DRH

**A**

**Objet :** Retrait et dépôt des dossiers  
du premier mandatement suivi de  
la Constitution du dossier professionnel

Mesdames et Messieurs  
les Directeurs Régionaux  
MENET-FP

Dans le cadre du retrait et dépôt des dossiers du premier mandatement suivi de la constitution du dossier professionnel des Instituteurs craie en main ;

J'ai l'honneur de vous demander, pour diffusion aux Inspecteurs de l'Enseignement Précolaire et Primaire (IEPP), de recommander **aux Instituteurs titularisés session 2015**, de bien vouloir se rendre **au groupe scolaire public AMON D'ABY ; sis au Plateau non loin du Commandement Supérieur de la Gendarmerie**, chaque jour ouvrable du **26 Juillet 2017 au 11 Août 2017 de 8 heures à 15 heures** selon le calendrier ci-joint pour le dépôt des pièces suivantes :

L'objectif de cette opération indéniable est :

- d'établir le fichier précis de ces enseignants en service afin de définir avec exactitude leur population.
- de mettre à la disposition des Instituteurs, en cas de besoin, les pièces nécessaires à la constitution de leur dossier de régularisation de salaire suite à une promotion, à une retraite ou pour bénéficier du capital décès et de la pension.

J'attache du prix à l'exécution de la présente opération.



**Mamadou BARRO**

Direction des Ressources Humaines



Abidjan, le

19 MAI 2017

Tél : 20-21-90-47

N° 1125 /MENETFP/DRH

## CALENDRIER DE PASSAGE

PERIODES	DREN	PASSAGE	EFFECTIF ATTENDU
<b>GRANDES VACANCES (DU 26 Juillet AU 11 Août 2017)</b>	ABIDJAN 1, 2, 3;	Mercredi 26 Juillet 2017	<b>2669 Instituteurs</b>
	ABIDJAN 4; AGBOVILLE ;	Jeudi 27 Juillet 2017	
	DIVO ; SAN- PEDRO ; BOUNA	Vendredi 28 Juillet 2017	
	SASSANDRA; GUIGLO ; DALOA	Lundi 31 Juillet 2017	
	ADZOPE ; ABOISSO ; MAN	Mardi 1 <sup>er</sup> Août 2017	
	ABENGOUROU ; DABOU ; BONDOUKOU	Mercredi 2 Août 2017	
	BOUAKE1 ; BOUAKE2 FERKESSEGOUDOU	Jeudi 3 Juillet 2017	
	GAGNOA ; KATIOLA ; SOUBRE	Vendredi 4 Août 2017	
	BONGOUANOU ; DIMBOKRO	Mardi 8 Août 2017	
	ODIENNE ; MINIGNAN ; TOUBA	Mercredi 9 Août 2017	
	KORHOGO ; DAOUKRO BOUNDIALI ; SEQUELA	Jeudi 10 Août 2017	
	DUEKOUE ; MANKONO ; BOUAFLE ; YAMOUSSOUKRO	Vendredi 11 Août 2017	



Mamadou BARRO

## PIECES A FOURNIR

- 1-Espace Fonctionnaire (en couleur)
- 2-Certificat de première prise de service
- 3-Arrêté de nomination (différents corps pour les anciens)
- 4-Notes de service
- 5-Décision d'affectation (Direction des Ressources Humaines)
- 6-Décision de mise en Stage
- 7-Décision de titularisation (CEAP ou CAP)
- 8-Décision d'avancement (ancienneté requise)
- 9-Décision de mutation (ancienneté requise)
- 10-Décision de permutation (ancienneté requise)
- 11-Décision d'admission au concours (EP/EPA)
- 12-Décision de mise en formation (EP/EPA)
- 13-Décision de fin de formation (EP/EPA)
- 14-Avis d'affectation (signé par l'IEP)
- 15--Extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif
- 16-Extrait d'acte de mariage
- 17-Photo d'identité (une)
- 18-Photocopie CNI ou attestation d'identité
- 19- Photocopie des différents diplômes



Mamadou BARRO